



Assemblée générale

Distr. générale
28 juillet 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Demande d'inscription d'une question subsidiaire supplémentaire à l'ordre du jour de la soixante-dix- septième session

Nomination de membres du Corps commun d'inspection

Note du Secrétaire général

1. En application du paragraphe 5 de l'article 4 du Statut du Corps commun d'inspection, le Président du Corps a informé le Chef de cabinet, par une lettre datée du 14 juin 2022, que l'inspectrice Keiko Kamioka (Japon) avait démissionné avec effet au 31 décembre 2022 et qu'un poste deviendrait ainsi vacant.
2. L'inspectrice Kamioka est membre du Corps commun d'inspection depuis le 1^{er} janvier 2018, et son mandat actuel aurait dû expirer le 31 décembre 2024.
3. L'ordre du jour provisoire de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale ([A/77/150](#)) ne comprend pas de question subsidiaire relative à la nomination de membres du Corps commun d'inspection. Le Secrétaire général juge donc nécessaire d'inclure dans la liste des questions supplémentaires qu'il est proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la soixante-dix-septième session, en application de l'article 14 du Règlement intérieur de l'Assemblée, une question subsidiaire intitulée « Nomination de membres du Corps commun d'inspection », au titre du point 119, intitulé « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations ».

